**Concours d’architectes pour des gîtes sur le Minett-Trail**

**Organisé par le Syndicat Pro-Sud**

**et l’Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)**

**Dans le cadre MUB « Minett UNESCO Biosphere » et « Esch – Capitale européenne de la Culture 2022 »**

Au cours des mois prochains, le syndicat intercommunal Pro-Sud et l’OAI co-organisent un concours d’architectes pour établir des gîtes (un par commune) pour randonneurs le long du futur sentier Minett-Trail qui serpente à travers le territoire des onze communes rassemblées au sein de Pro-Sud. Par la construction de bâtiments ou la rénovation de structures existantes, il s’agit d’égrainer le long de ce chemin des gîtes à l’architecture insolite destinés à héberger des randonneurs et autres visiteurs. Ces constructions ou réhabilitations permettront également de documenter l’histoire de la Minett et notamment son passé industriel. Afin de mettre en valeur l’ensemble du projet, un catalogue, une documentation audiovisuelle ainsi qu’une exposition itinérante sont d’ores et déjà prévus au cours de l’année 2022.

**La genèse du projet**

Au début, il y avait l’idée du ORT-Sud d’implanter, à travers les paysages méconnus, mais souvent spectaculaires, et notamment les anciennes exploitations minières, un sentier de randonnée à caractère national et aspirant à une large réputation internationale.

Ensuite vint la candidature commune des onze communes de la région du Sud, fédérées au sein du syndicat Pro-Sud, pour obtenir le label « Man & Biosphere » de l’UNESCO, label qui met en relief l’interaction entre la nature et les humains. Quoi de plus immédiat donc que de faire découvrir aux visiteurs de cette future réserve de biosphère tant les atouts naturels que les témoins de l’époque industrielle tout au long de longues ou brèves randonnées sur un sentier bien aménagé long de plus de 70 km !

Enfin la Capitale européenne de la Culture 2022 est censée attirer des visiteurs lors de cette année charnière pour l’image de la région. Il faudra les héberger, et ainsi le concept du Minett-Trail s’est vu enrichir de l’idée d’ajouter des opportunités d’hébergement pour le public de Esch 2022, et bien-sûr après.

Pour installer sur le sentier bien plus que de simples cabanes en bois, l’OAI a été invité à s’investir dans le projet de gîtes pour en faire un projet architectural ambitieux et innovatif digne d’une Capitale européenne de la Culture.

Ce projet s’intègre dans les nombreuses activités de l’OAI en matière de promotion de la culture du bâti. Ainsi, l’insertion d’une page consacrée au Minett-Trail et à ses gîtes sur le site OAI www.architectour.lu est envisagée.

Enfin, la direction de Esch2022 entend également s’investir dans le Minett-Trail en l’adoptant comme l’un des projets phare pour la Capitale européenne de la Culture et en travaillant sur un programme artistique et socioculturel visant à augmenter l’attrait du sentier.

**Le concours d’architectes**

Le concours d’architectes a été lancé le 11 novembre sous forme d’une consultation anonyme d’architectes avec présélection. Les projets devront être remis le 13 février 2020 au plus tard. Le jury désignera les lauréats les 5 et 6 mars 2020.

Après une longue opération de prospection sur le terrain entreprise pendant près de deux ans par un groupe de spécialistes, onze sites, donc un par commune, ont été retenus parmi une centaine de propositions, ceci en étroite concertation avec chaque commune concernée.

Dans le respect de la législation en matière de conservation des patrimoines naturel et historique, chaque site a été finalement choisi par chaque commune sur base des critères de réalisabilité, d’originalité et de fonctionnalité pour les futurs hôtes. Ce sont également ces critères qui sont à la base de l’évaluation, par un jury pluridisciplinaire, des projets soumis par des bureaux d’architectes luxembourgeois et de la Grande Région. Ces derniers sont conviés à inviter des artistes et des étudiants en architecture à participer à la conception de leur projet. Une enveloppe financière par site a été définie en amont, le délai pour l’achèvement de la construction et de la mise en place se situe au 22.02.20122, jour de l’ouverture de la Capitale européenne de la Culture Esch2022.

Les onze sites retenus sont les suivants :

* Käerjeng : l’ancienne «Lënger Schoul» à Linger
* Pétange : un ancien wagon pour voyageurs des chemins de fer immobilisé au Fond-de-Gras à Pétange
* Differdange : une ancienne maison d’habitation dans le village industriel de Lasauvage
* Sanem : construction nouvelle sur un ancien pavillon situé en face de la gare de l’arrêt Sanem/Lycée Belval
* Mondercange : nouvelle construction à côté du centre culturel « Beim Nëssert » à Bergem
* Esch-sur-Alzette : des gîtes mobiles Pop-up sur le territoire de la ville
* Schifflange : aménagement à l’intérieur d’un ancien bassin d’eau à Schifflange
* Kayl : réhabilitation d’une ancienne maison administrative des Mines à Tétange
* Rumelange : réhabilitation de l’ancien « Polverhaus » Maison Gonner à Rumelange
* Dudelange : gîte flottant sur un bassin d’eau près de la tour d’eau à Dudelange
* Bettembourg : aménagement de l’ancien portail d’entrée du Parc Merveilleux à Bettembourg

Personnes de contact :

* Pour le MUB/MAB : Robert GARCIA : [r.garcia@pt.lu](mailto:r.garcia@pt.lu)
* Pour le concours d’architectes : Pierre HURT, directeur de l’OAI : [pierre.hurt@oai.lu](mailto:pierre.hurt@oai.lu)

Illustrations et documents sous :

<https://www.oai.lu/fr/24/accueil/actualite-agenda/actualite/0-mode-news-id-2150/>

Information sous [www.oai.lu](http://www.oai.lu) et <http://www.prosud.lu/>